



Cesla Amarelle, conseillère d'Etat vaudoise chargée du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture  
© LAURENT GILLIER

3 minutes de lecture

Enfants Vaud

Sylvia Revello

Publié vendredi 9 février 2018

à 16:59.

VAUD

## Pédagogie spécialisée: Cesla Amarelle remet l'ouvrage sur le métier

**La nouvelle ministre vaudoise de l'Education veut un dispositif global pour intégrer au mieux les élèves à besoins particuliers. Le syndicat SSP salue cette nouvelle approche, qui retarde l'entrée en vigueur de la loi**

Ils souffrent d'un handicap moteur, de troubles cognitifs ou encore ne parlent pas le français: pour venir en aide à ces élèves à besoins spécifiques, la conseillère d'Etat Cesla Amarelle veut un cadre global et non plus une multitude de directives prises au coup par coup. Ce changement d'approche, par rapport à celle que défendait Anne-Catherine Lyon, la précédente patronne de l'Instruction publique, aura pour conséquence de retarder d'un an l'introduction de la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), censée entrer en vigueur en août prochain. Le règlement d'application, en l'état très complexe, doit en effet être adapté au nouveau concept cantonal.

Pour l'élaborer, la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture a annoncé vendredi le lancement d'une vaste consultation avec les acteurs du terrain: enseignants et éducateurs, mais aussi psychologues, logopédistes ou encore assistants sociaux. Une fois la ligne définie, les établissements bénéficieront de davantage d'autonomie pour concocter leur propre dispositif et l'adapter en fonction des résultats.

### **Vision large et transversale**

L'élève issu de la migration n'a pas les mêmes besoins que l'adolescent en révolte ou encore que celui qui souffre d'un retard de langage. «Le premier bénéficiera, entre autres, de cours de français, le second d'un soutien socio-éducatif et le troisième travaillera avec un logopédiste, détaille Cesla Amarelle. Mais au-delà de ces réponses personnalisées, il est nécessaire d'avoir une approche transversale, une vision large, pour répondre au défi que représente l'intégration de milliers d'élèves en difficulté.» Quels moyens seront mis à disposition pour y parvenir? «La LPS prévoit un financement de 12 millions de francs sur quatre ans, pour autant que le Grand Conseil vote le budget année après année», répond la conseillère d'Etat.

**« Les enseignants sont déjà confrontés à une surcharge de travail et peinent à gérer des classes qui comptent parfois plusieurs cas difficiles »**

— Julien Eggenberger, président du SSP Vaud

«En dix ans, le budget dévolu à l'enseignement spécialisé est passé de 50 à 80 millions de francs, précise Serge Loutan, chef du Service de l'enseignement spécialisé. Malgré tout, le sentiment du terrain est qu'il n'y a toujours pas assez de ressources.» Actuellement, quelque 400 psychologues, psychomotriciens et logopédistes (215 équivalents plein-temps) interviennent dans les écoles vaudoises, soit environ deux par établissement. A quoi s'ajoutent quelque 400 éducateurs et enseignants spécialisés sur les 9000 que compte le canton.

### **«Il faudra juger sur pièce»**

Du côté des syndicats, le changement de philosophie réjouit. «Il était temps de renverser la réflexion, de partir du besoin identifié sur le terrain pour élaborer des solutions et non pas de réfléchir par services, en silos», estime Julien Eggenberger, président du SSP Vaud et lui-même enseignant. Quitte à retarder l'arrivée d'une loi espérée depuis plusieurs années?

«Oui, le jeu en vaut la chandelle. Naturellement, ce report suscite aussi des craintes et des attentes encore plus grandes au sein de la profession. Il faudra juger sur pièce.»

### **Surcharge pour les enseignants**

Au cœur des préoccupations du syndicaliste: les moyens à disposition pour l'école inclusive. «Les enseignants sont déjà confrontés à une surcharge de travail et peinent à gérer des classes qui comptent parfois plusieurs cas difficiles. Si on veut renforcer la détection précoce des élèves à besoins particuliers, les psychologues ou les logopédistes devront venir observer les classes de 1re enfantine, cela signifie qu'ils auront moins de temps à consacrer aux enfants déjà suivis. Nous voulons éviter ce dilemme.»



Sylvia Revello  
@sylviarevello

Journaliste rubrique Suisse et Réseaux.

---

Encore **6** articles gratuits à lire

